

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2019 à 19H00

Présents : F.BEAUVOIS, A.RACCURT, F.BROUSSE, J.P.PERROT, B.LAVIRE, T.GERROSSIER, C.GOUVERNEUR, M.JEANNEY, A.BRET, A.L.BRUNET, I.RACCURT, J.C.RUGA.

Monsieur le Maire procède à l'appel.

Absents Excusés : S.AMEUR (Pouvoir B.LAVIRE), C.DUMAS (Pouvoir F.BEAUVOIS) G.PIPAZ (Pouvoir T.GERROSSIER)

Maria JEANNEY est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2019

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

INSTALLATION DE LA COMMISSION JEUNES CITOYENS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les actions menées de 2016 à 2018 par le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et les remercie chaleureusement de leur contribution à l'implantation d'un city stade et d'une table de pingpong. Aujourd'hui il propose de créer une commission Jeunes Citoyens qui continuera dans le même but de proposer et de conduire des actions qui viendront améliorer la vie des Bressollands. Les termes abordés et retenus sont la sécurité et la sensibilisation de l'environnement. Cette commission serait pour l'instant composée de 4 membres. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconnaît l'utilité de cette commission au sein de la commune et décide de procéder à son installation. Les membres sont :

- Capucine ROZET
- Gabin CARUSO
- Loris CORNET
- Gatien FANTIN

Un temps fort pour ces enfants qui se sont vus remettre leur écharpe tricolore par les élus.

Les enfants seront encadrés par une équipe d'animation composée de : Anne Marie BRET- Martine THERME- Anna THERIN- Véronique MANDIN- Stéphanie AMEUR - Christian GOUVERNEUR et Jean-Claude RUGA.

PROJET MISE EN PLACE D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE

Monsieur le Maire rappelle que le projet a déjà été évoqué mais que l'emplacement envisagé près de la nouvelle mairie n'était pas judicieux et qu'il serait préférable de prévoir l'installation de ce type d'équipement près d'un commerce de proximité soit le Bar Restaurant L'Essentiel, contribuant ainsi au soutien du commerce local. L'utilisateur de ce type d'équipement pourrait recharger la batterie de son véhicule lors de la prise de son repas. La recharge serait en libre-service donc gratuite et bénéficierait d'une programmation journalière selon l'ouverture de l'établissement L'Essentiel. Il précise que dans le cadre de cette opération, la commune envisage de réaménager une partie de la place du village notamment en implantant une place de stationnement handicapée. Le Conseil Municipal, par 14 voix Pour 1 Contre S.AMEUR, accepte l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique près du commerce de proximité L'Essentiel.

Accepte le devis de MELECTRICITE d'un montant de 2 299,87 € HT soit 2 759,84 € TTC.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU 2018

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2018

- Section d'exploitation dépenses : 66 785,58 €
- Section d'exploitation recettes : 69 983,02 €
- **Soit un excédent d'exploitation de : 3 197,44 €**

- Section d'investissement dépenses : 23 477,45 €
- Section d'investissement recettes : 35 594,86 €
- **Soit un excédent d'investissement de : 12 117,41 €**

Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote, le compte administratif a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU 2018

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par Monsieur le Trésorier qui laisse apparaître un résultat d'exercice de 67 444,68 €. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion de l'exercice 2018.

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU 2018

Voir annexe n°1.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF SERVICE DE L'EAU EXERCICE 2019

Le budget annexe de l'eau qui s'équilibre en section d'exploitation à 129 333,90 € et à 68 958,06 € en section d'investissement est voté à l'unanimité.

INSTRUCTIONS D'URBANISME (C.GOUVERNEUR)

Permis de construire

- EARL du PONTET PC modificatif
- Madame LABLACHE Carole et Monsieur BOELY Sylvain – Construction d'une maison individuelle.

Déclarations préalables

- Commune de Bressolles – Division foncière.
- Monsieur BEAUVOIS Fabrice – Mise en place d'un abri de jardin.
- SARL DELICIMMO – Division foncière.
- Monsieur MELLET Franck – Modification d'entrée.
- Monsieur BESNARD Michel – Mise en place d'une pergola.

RESULTATS ENQUETE TELEPHONIE MOBILE (M.JEANNEY)

Nombre de participants : 97

Mauvaise réception à l'intérieur : 75 %
Mauvaise réception à l'extérieur : 55 %
Aucune réception à l'intérieur : 37%
Aucune réception à l'extérieur : 22 %

98 % des personnes souhaitent une amélioration de la couverture de téléphonie mobile.
88 % sont favorables à l'implantation d'une antenne sur la commune.

COMPTES RENDUS DE REUNIONS

Commission scolaire (A.RACCURT)

Des travaux d'électricité et de plomberie ont été réalisés dans les sanitaires adultes et dans les sanitaires enfants. Des devis ont été demandés pour la modification du cloisonnement de deux salles de classe, afin d'augmenter les capacités d'accueil.

Commission travaux (I.RACCURT, A.BRET)

La réfection des sanitaires de la salle polyvalente est prévue au cours du mois de juillet prochain.
Un devis portant sur la taille de la haie de l'église et de celle de la salle polyvalente va être demandé.

DIVERS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation de la population sur le projet de plan particulier d'intervention (PPI) du CNPE du Bugey, situé sur la commune de Saint Vulbas aura lieu du 1^{er} avril au 02 mai 2019.

La commune de Dagneux organise le 13 mars prochain un débat sur le thème de l'écologie.

Madame RACCURT sollicite les élus dans le cadre du nettoyage des chemins avec les enfants de l'école le vendredi après-midi 15 mars ou 22 mars en fonction de la météo.

Monsieur BROUSSE demande si l'achat du terrain GAGNEUX a été acté. Monsieur le Maire répond que cette transaction est achevée.

La séance est levée à 20 h 35